

DEC190798DR06

Décision portant nomination de Monsieur Philippe Pfister aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR5022 intitulée Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant création et le renouvellement de l'unité UMR5022, intitulée Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD), dont le directeur est Mme Bénédicte Poulin-Charonnat ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Philippe Pfister, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR5022 Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement à compter du 1^{er} mars 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 1^{er} mars 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Bénédicte Poulin-Charonnat